

LE SÉNAT

COMITÉ SPÉCIAL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 18 décembre 1968

Le Comité spécial de la politique scientifique se réunit ce matin à 10 heures, sous la présidence du sénateur Maurice Lamontagne.

Le président: Honorables sénateurs, ce matin nous étudierons le mémoire qui nous a été présenté par le ministère des Transports. Comme vous avez pu le constater, ce mémoire se divise en quatre parties différentes. Nous l'examinerons dans son ensemble lors de la discussion générale.

Pour commencer, nous aborderons la partie qui a trait à la Direction de l'hydraulique maritime, puis viendra celle de la météorologie; en troisième lieu, la Direction des méthodes et des recherches (transports) et, enfin, celle des télécommunications et de l'électronique.

Nous avons ici ce matin les directeurs de ces quatre directions. Immédiatement à ma droite, vous voyez M. Hewson, directeur de la Direction des méthodes et des recherches (transports). A mon extrême droite se trouve M. McIntyre, chef de la Division de la recherche et de formation de la Direction de la météorologie. Immédiatement à ma gauche, M. Williamson, directeur des télécommunications et de l'électronique et, à mon extrême gauche, M. Ripley, directeur de l'Hydraulique maritime.

Ils nous feront à tour de rôle un bref exposé. Nous commencerons par la Direction de l'hydraulique maritime, puis viendra celle des méthodes et des recherches (transports), ensuite la Direction des télécommunications et de l'électronique et, finalement, celle de la météorologie, qui nous fera aussi voir quelques diapositives qu'on dit fort intéressantes.

M. D. M. Ripley (Directeur de l'Hydraulique maritime, ministère des Transports): Monsieur le président, honorables sénateurs, c'est en réponse à l'une de vos demandes que la Direction de l'hydraulique maritime du ministère des Transports vous a présenté un

mémoire. Si vous me le permettez, je résumerai quelques-unes des déclarations antérieures en accordant un peu plus d'importance aux points les plus significatifs.

Les activités de la Direction qui intéressent davantage votre Comité sont celles qui entrent dans la définition de la recherche et du développement appliqués ainsi que de la collecte des données. C'est-à-dire que la Direction de l'hydraulique maritime s'occupe de recherches susceptibles d'applications pratiques. Les fonctions de la Direction portent sur les besoins de la navigation dans les eaux qui relèvent du ministère des Transports. En conséquence, nos recherches visent l'aménagement des ressources hydrauliques, la planification des chenaux navigables et le comportement des navires dans les cours d'eau étroits, ainsi que les phénomènes connexes au mouvement des sédiments et des glaces.

Depuis quelques années, nous accordons la priorité aux problèmes de la navigation sur le Saint-Laurent et le Saguenay, et, dans une certaine mesure, sur les Grands lacs. L'organisation de la Direction tient compte de ses fonctions d'exploitation et d'entretien et des travaux de recherche et de développement qui s'y rattachent. Le tableau de l'organisation se trouve à la page 8 du mémoire du Ministère et on voit du côté gauche de ce tableau une Division d'études hydrauliques affectée à la recherche et au développement.

La Division de la Voie maritime du Saint-Laurent, établie à Montréal, fait partie de la Direction de l'hydraulique maritime et a aussi une Section de recherches techniques appliquées. Ceci est indiqué au tableau de la page 10 du mémoire.

La Division des études hydrauliques fournit tous les services de génie et les moyens techniques nécessaires à l'exécution des programmes maritimes. Elle se compose d'un petit groupe de spécialistes, dix en tout. Elle constitue au sein du Ministère le foyer de la recherche hydraulique et de la planification du développement ordinaire du transport maritime. Il n'entre pas dans